

# L'ARRESTATION DE ROGER HOARAU ET DE QUATRE TRAVAILLEURS DE SAINT-LOUIS A DEUX JOURS DU SCRUTIN

## Une ignoble provocation comme on n'en a jamais vue à la Réunion.

Les événements survenus l'avant-veille et la veille du scrutin à Saint-Louis et qui ont conduit à l'inculpation de cinq militants communistes, dont Roger Hoarau, ont créé une vive émotion dans toute l'île. «Témoignages» est allé

enquêter sur place.

Les informations recueillies à Saint-Louis ont confirmé que l'on est en présence du type même de la provocation politique, policière et judiciaire montée de toutes pièces

pour sauver un candidat de droite en perte de vue et pour fausser le résultat d'un scrutin.

Il faut remonter au vendredi 9 mars; ce jour-là, Benoît Ethève, dit Bardon, le chef des nervis de Théobald Hoarau à Saint-Louis, rencontre notre camarade Claude Hoarau. Les deux hommes tombent d'accord sur un point important de la campagne électorale: l'affichage. Il est convenu que les équipes de colleurs respectent les affiches de leurs adversaires. «Il y a assez de place à Saint-Louis pour toutes les affiches que chaque candidat désire coller», disent-ils.

L'accord est respecté sans problème de part et d'autre jusqu'à mercredi dernier. Chacun colle ses affiches sans toucher à celles des autres.

### COUP DUR A LA DROITE

La campagne du candidat communiste Claude Hoarau, conseiller général sortant, se poursuit dans un enthousiasme encore jamais vu. Il est donné gagnant sans problème par tous les observateurs.

Entre temps, la condamnation, lundi, par le tribunal de Saint-Pierre, de deux nervis de Jacques Técher à la Rivière, à trois mois de prison ferme, a été ressentie dans toute la commune comme un coup dur porté à la droite.

Enfin, dans le camp de Théobald Hoarau, l'inquiétude et le doute s'installent face à la montée du courant populaire. On pense: «ils doivent faire quelque chose», s'ils veulent tenter de remonter la pente. Mais quoi?

### COUP-BAS

Le scénario commence mercredi soir. Cette nuit, rompant l'accord convenu, les nervis de Théobald Hoarau ratissent tout Saint-Louis, effacent toutes les affiches et inscriptions en faveur de Claude Hoarau et recouvrent la ville d'affiches «Théobald Hoarau».

Évidemment, c'est à fois la consternation et la colère chez les travailleurs de Saint-Louis et dans toute la population. Les communistes estiment qu'il est juste et nécessaire de riposter à ce coup-bas. Une opération-affichage est décidée.

Vendredi matin, vers trois heures et demie, une cinquantaine de camarades se retrouvent à la permanence de Claude Hoarau. De là, ils se rendent au marché, rue Raymond Vergès. L'affichage se déroule normalement.

### «BARDON-LA-FRONDE»

Soudain, nos camarades aperçoivent, à deux-cent mètres de là, dans la même rue, une cinquantaine de nervis qui sortent de la mairie, se déploient dans toute la largeur de la rue et se mettent à descendre vers le marché. Les nervis sont armés, notamment de bouteilles et de galets. Les camarades, forts de leur bon droit, ne bougent pas et continuent leur collage.

Brusquement, les galets et les bouteilles sont envoyés par les nervis, alors que ceux-ci sont arrivés à la hauteur de la Poste, soit environ à mi-chemin entre le marché et la mairie.

En tête des gangsters, on remarque Bardon, armé d'une fronde pour envoyer les galets. Il est notamment entouré de Lebon Ino, Sinaman Louis, dit «Ti Louis-Poule Noire» ou «Volèr Bèf», René «Maciste», Roger Perianayagom, Palany Martin, dit «Julio», Adras Georges, Valmy Roland, Marceau Montrouge, Axel Lebon, Roland Hamilcaro, dit «La Buse», etc...

### DES PREUVES DE L'INNOCENCE DE NOS CAMARADES

Nos camarades se défendent et résistent. Les nervis sont repoussés et courent se replier dans la cour de la mairie. Nos camarades remontent lentement la rue Raymond Vergès en direction de la mairie, en collant des affiches, et s'arrêtent à hauteur de la Poste. Soit à plus de cinquante mètres de la mairie.

C'est là, d'ailleurs, que nous avons vu les dernières affiches «Claude Hoarau» collées. Au-delà, il n'y a plus une seule de nos affiches. Une preuve, parmi d'autres, que nos camarades n'ont pas approché à moins de cinquante mètres de la mairie.

### SIRÈNE D'ALARME

Plusieurs personnes du voisinage se trouvent à leur balcon et observent la scène. Elles peuvent témoigner que les faits se sont rigoureusement déroulés ainsi. Un commerçant de l'endroit a même téléphoné à la police pour la prévenir que sa voiture, garée sur le trottoir, était menacée par les jets de galets des nervis.

Autre fait important: notre camarade Roger Hoarau, qui se trouvait dans



Sur notre photo on voit nettement à gauche le magasin BATA, avec les dernières affiches Claude Hoarau collées par nos camarades remontant la rue Raymond Vergès vers le Sud. Ils n'ont jamais dépassé la hauteur de la Poste, même après que les nervis soient repartis dans la mairie, une fois leur agression contre nos colleurs commise. Plusieurs personnes, habitant sur les lieux mêmes, l'attestent. On voit donc parfaitement la grande distance entre cette limite, jamais franchie par nos camarades, et la mairie, repérable sur la photo par la présence du car devant le portail. Et le «Journal de l'île» ose venir parler «d'attaque de la mairie par les communistes». Voilà qui n'arrangera pas la sinistre réputation de ce «journal-menter»...

sa 4L, stationnée près du marché, n'a jamais quitté sa voiture.

A ce moment-là, il est environ 5 heures du matin. Il est l'heure, pour certains camarades qui travaillent, de partir. Au même instant, les nervis actionnent par deux fois la sirène d'alarme à la mairie. La ville se réveille sans comprendre ce qui se passe.

### «JUSTE QUELQUES QUESTIONS»

Les camarades restants décident d'aller terminer l'affichage dans d'autres quartiers de la ville. Roger Hoarau et quatre de ces camarades empruntent la rue Fémy, passent devant le stade et rejoignent l'angle des rues Bel Air et Raymond Vergès, vers la sortie Sud de Saint-Louis, devant la boulangerie Fong Yan, où ils collent tranquillement leurs affiches.

Des gendarmes surviennent. Ils demandent à Roger Hoarau de faire cesser le collage et de les accompagner au commissariat de police «pour quelques renseignements». Notre camarade refuse tout d'abord, en disant qu'il n'a pas de temps à perdre.

On lui répond que c'est juste «pour un petit instant» et «pour quelques questions».

### STUPEUR

Au volant de sa 4L, Roger Hoarau accepte alors de suivre la jeep des gendarmes jusqu'au poste. Il lance aux militants: «Terminez là notre affichage et rejoignez la permanence».

Arrivé au commissariat, Roger Hoarau a la stupeur d'apprendre qu'on l'a fait entrer dans un piège: il est gardé à vue! On lui reproche d'avoir organisé une attaque de la mairie!

Devant ses yeux ébahis, les nervis défilent au commissariat et «témoignent»: ils ont «vu» Roger Hoarau «secouer le portail de la mairie»!

C'est énorme, scandaleux.

C'est de l'invention pure.

Une machination grossière.

### «ÉCŒURÉ»

Vendredi soir un gendarme dira à Gervais Barret: «je suis écœuré par les méthodes utilisées pour entraîner Roger Hoarau au commissariat».

Parmi les 9 «témoins» auxquels on accordera étrangement un total crédit, on retrouve les nervis de tout à l'heure: Bardon, Sinaman, Ino Lebon, Jack Fontaine et même un certain Edmond Payet.

Que valent ces «témoignages», quand on sait, par exemple, que ce dernier «témoin», Edmond Payet, a passé la nuit dans son lit et n'est arrivé à la mairie qu'après les coups de sirène, donc après les faits incriminés?

A Saint-Louis on murmure aussi que les nervis auraient eux-mêmes «sacrifié» avec les galets accumulés à la mairie quelques vitres des véhicules stationnés dans la cour, pour tenter d'accréditer la thèse de «l'agression communiste»...

### ÉTAT DE SIÈGE

Pendant que Roger Hoarau est retenu au commissariat, quatre camarades du quartier de Bellevue quittent la permanence pour aller prendre leur travail.

Arrivés à Pièce Nérac, au Gol, ils sont interceptés sans raison par des gendarmes, qui s'emparent de leur véhicule, les jettent dans leur camion et les emmènent au commissariat. Eux aussi sont gardés à vue, sur la base des «témoignages» des nervis. Il s'agit des camarades suivants:

- Lamoly Michel;
- Sophie Raymond;
- Thérèse Éliard;
- Boiquiéni Jean-Bernard.

A six heures, la ville est mise en état de siège par les forces de répression. Les intersections des rues proches de la permanence de Claude Hoarau sont bouclées par des CRS en armes et en boucliers. Tous les passants sont arrêtés et fouillés. «Une ambiance de guerre civile», nous dira un travailleur.

### 26 TÉMOINS NON-ENTENDUS

A dix heures et quart, vingt-six personnes adressent au Procureur de la République un télégramme, où elles déclarent notamment: «apprenant que Roger Hoarau est gardé à vue, affirmons qu'à aucun moment nous sommes trouvés devant la mairie de Saint-Louis et en position de l'agresser».

Nous démentons toute accusation concertée

portée contre lui - Nous nous déclarons prêts à témoigner».

Ces témoins, qui sont au moins aussi valables que les autres, ne sont seront pas interrogés avant samedi soir.

Le tribunal se contente d'entendre les gangsters de Théobald Hoarau et sur cette seule base décide l'inculpation et la prolongation de la garde à vue des militants communistes et de l'ancien premier adjoint au maire de Saint-Louis. Or celui-ci était délégué titulaire de Claude Hoarau dans cinq bureaux de vote.

### FAIRE ÉCLATER LA VÉRITÉ.

Autre fait curieux. Deux nervis reçoivent un «certificat d'incapacité de travail pour 8 jours» de la part du Docteur Bénard-Hoarau, adjoint au maire.

Or, dès samedi matin, on voit l'un, Sinaman, distribuer le «Journal de l'île de la Réunion» et ses mensonges dans le quartier de la Chapelle, tandis que l'autre, Edmond Payet, servait de «témoin» à charge au tribunal de Saint-Pierre sans porter la moindre trace de blessure...

Voilà les éléments que nous avons pu rassembler au cours de notre enquête. Ils sont accablants pour tous ceux qui ont monté de toutes pièces cette ignoble provocation. La lutte continue pour faire éclater la vérité. Tôt au tard nous montrerons complètement comment et pourquoi a été montée cette opération politique, policière et judiciaire expéditive comme on n'en a jamais vue à la Réunion.